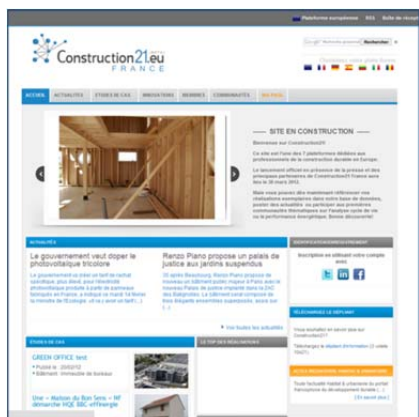


ANIMER UNE COMMUNAUTE CONSTRUCTION21



Vous êtes un professionnel reconnu et expert dans votre domaine.

Vous souhaitez diffuser plus largement connaissance et bonnes pratiques sur votre sujet, tout en valorisant votre savoir-faire.

Créez votre communauté Construction21 !

VOTRE COMMUNAUTE EN BREF

1. Créez votre communauté

- Formulez une question concrète et déterminez les types de professionnels concernés par le sujet,
- Paramétrez votre communauté sur le site Construction21,
- Invitez votre réseau à la rejoindre.

2. Votre rôle d'animateur

- Visitez régulièrement votre communauté pour suivre l'arrivée de nouveaux membres et contenus,
- Postez régulièrement des contenus issus de vos travaux ou de votre veille,
- Ayez un regard sur les contenus postés par les autres membres et, le cas échéant, intervenez sur les contenus inappropriés (pubs...)

3. Quel bénéfice?

- Vous vous positionnez comme chef de file national de votre sujet sur le portail de référence des professionnels de la construction durable.
- Vous valorisez votre activité et développez votre réseau.

Les pages qui suivent vous donnent quelques clés pour créer et développer une communauté Construction21 riche et active. La suite est à inventer, comme l'usage des réseaux sociaux dans le secteur de la construction.

A vous de jouer !

POURQUOI OUVRIR UNE COMMUNAUTE CONSTRUCTION21 ?

Un réseau social comme Construction21 supprime les barrières de communication. Les collaborations se jouent entre professionnels sur les projets, les idées, les communautés thématiques. La communauté thématique maximise encore l'impact de ce type de communication en regroupant des personnes très différentes autour d'un sujet d'intérêt commun.

Animer une communauté Construction21, c'est

- Gagner une visibilité d'ordre national sur le thème que vous proposez,
- Partager des productions et réflexions avec le plus grand nombre,
- Regrouper autour de vous une communauté de praticiens intéressés, les experts actifs dans votre communauté,
- Avoir la possibilité de réunir physiquement les personnes que vous regroupez sur la communauté pour approfondir les collaborations.



CREEZ VOTRE COMMUNAUTE

1. Posez le sujet

Pour attirer des contributeurs et faire de votre communauté un lieu actif d'échanges, **posez une question opérationnelle et concrète**. Choisissez une problématique réelle des professionnels auxquels vous vous adressez et utilisez leurs termes usuels, afin de faciliter la visibilité de la communauté sur Internet.

Par exemple, pour un Directeur immobilier : « comment faire l'audit de mon parc immobilier ? Quels outils, quelles méthodes, par où commencer ? »

Dans votre texte de présentation, posez en quelques lignes la question à laquelle vous souhaitez répondre collectivement dans cette communauté, et les professions qui vous semblent intéressées par le sujet.

2. Créez votre communauté en ligne sur la plateforme

Préparez un logo, un texte accrocheur d'invitation, et [paramétrez facilement en ligne... ici](#).

1. Fédérez autour de vous d'autres experts du même sujet

Animez votre communauté à plusieurs! En fédérant autour de vous 2 ou 3 experts ou organisations spécialistes des mêmes sujets, vous multipliez d'emblée les sources potentielles de contenus et de nouveaux membres, en additionnant vos compétences et vos réseaux.

2. Postez vos premiers contenus

Ajoutez sur la communauté les premiers contenus pour établir les fondations de votre communauté.

- Documents de synthèse, issus de votre production ou de votre veille,
- Articles (éventuellement un peu anciens, à partir du moment où ils apportent une réelle information sur le sujet),
- Evènements, colloques, salons...
- Liens vers des sites spécialisés, des blogs, des pages web par des signets.

Vous pouvez également créer votre propre page html pour présenter de façon plus visuelle la communauté et installer des flux RSS ou un fil Twitter.



The screenshot shows the Construction21.eu website interface. At the top, there's a navigation bar with 'ACCUEIL', 'ACTUALITES', 'ETUDES DE CAS', 'INNOVATIONS', 'MEMBRES', 'COMMUNAUTES', 'QUI SOMMES-NOUS', and 'PRESSE'. The main content area is titled 'Fondement des ACV pour la construction'. It features a green recycling symbol icon, a 'Détails' section with information like 'Créé le 25/06/2019', 'Animateur: Cécile BOREL', and 'Membres de la communauté: 61'. Below this is a 'Thèmes' section with 'Site web: | Intérêts: ACV'. A central graphic shows a circular diagram with various environmental impact categories. At the bottom, there are sections for 'DOCUMENTS DE LA COMMUNAUTE' and 'DERNIERES DISCUSSIONS'.

3. Recrutez des membres

Votre communauté est créée, validée et dotée de premiers contenus, vous avez maintenant besoin de recruter des membres ! Pour cela, plusieurs moyens à votre disposition :

- Invitez des membres (ou d'autres communautés) Construction21 à vous rejoindre via le module « Inviter des membres/communautés »,
- Contactez l'équipe du projet Construction21 qui vous assistera dans le gain d'audience
- Invitez vos contacts à la rejoindre par un mail simple intégrant le lien pointant vers la page d'accueil de la communauté. Utilisez pour cela vos propres fichiers ou ceux d'organisations s'adressant à des professionnels correspondant à votre cible.
- Organisez une réunion sur le thème de la communauté et créez un évènement autour de son lancement.
- Envoyez un communiqué à la presse spécialisée et aux « faiseurs d'opinion » de votre secteur.
- Pensez également à en informer les collaborateurs de votre entreprise/organisation pour les inciter à y participer, via vos différents outils de communication interne (intranet, revue,...).

L'équipe Construction21 met en parallèle en place ses outils de communication, à utiliser en fonction de la montée en puissance de votre communauté et du calendrier de la profession :

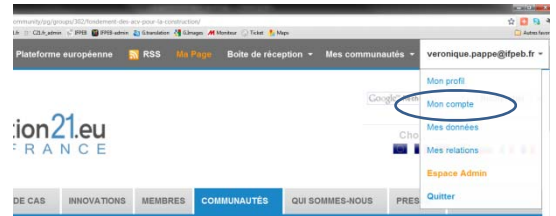
- Information dans la newsletter Construction21 envoyée aux membres.
- Mise en « Une » sur la page des communautés.
- Communiqué de presse.
- Email spécifique sur des fichiers de professionnels ciblés.

ANIMEZ VOTRE COMMUNAUTÉ

Une fois votre communauté créée et validée par le manager de Construction21 France, vous avez toute latitude pour la développer comme vous l'entendez.

1. Trucs d'animation...

- **Visitez régulièrement votre communauté** pour y déceler de nouveaux membres, de nouveaux contenus. Pour gagner du temps, placez-la dans votre barre de favoris.
- **Paramétrez votre compte pour gérer l'information que vous recevez de Construction21.** Pour chaque communauté à laquelle vous appartenez, vous pouvez décider de recevoir une notification des nouveaux contenus par email ou dans votre boîte de réception Construction21, à un rythme quotidien ou hebdomadaire. (Menu « mon compte », accessible depuis la barre de menu haute).
- **Alimentez régulièrement la communauté en contenus**, issus de vos travaux ou de votre veille : articles, synthèses, groupes de travail ou colloques, liens web, fils twitter... Vous apportez du contenu à vos membres et facilitez la croissance du nombre de membres (et donc votre audience). Vous valorisez aussi votre expertise sur le sujet.
- **Lancez des discussions** sur les sujets clés en posant une question dans un forum pour susciter la participation des autres membres.
- **Invitez systématiquement tous vos contacts professionnels intéressés par le sujet** à la rejoindre, vous fortifierez votre réseau.
- **Créez des liens avec des groupes de travail, des colloques,...** et jouez la synergie entre le réseau virtuel et des moments forts de rencontre « dans la vie réelle ». Préparez de façon collaborative vos conférences, annoncez les événements sur la communauté, profitez du colloque pour recruter de nouveaux membres, prolongez les débats d'un colloque sur la communauté,...



2. Vos droits

Votre statut de « manager » de communauté vous ouvre les droits suivants :

- Modifier les paramètres de votre communauté (image, texte de présentation, type : privée/ ouverte, ...).
- Modifier l'organisation de la page d'accueil,
- Transférer la gestion de la communauté à un autre de ses membres,
- Inviter des membres ou d'autres communautés à vous rejoindre.
- Modifier ou supprimer des contenus,
- Supprimer des membres.



3. Vos devoirs

Ayez un regard sur les contenus postés dans votre communauté, pour corriger a posteriori les éventuels dérapages ou abus. Les contenus des communautés sont en effet publiés immédiatement, sans modération centralisée, afin de favoriser un échange rapide. Votre rôle :

- Veiller au respect de la ligne éditoriale de Construction21 et de celle fixée par vous pour la communauté. Notamment : information, pas de publicité et exclusion stricte des propos injurieux, diffamatoires, etc.
- Si vous jugez un contenu inapproprié, vous pouvez le modifier, voire le supprimer. Si un membre de la communauté ne respectait pas ces règles, vous pouvez le supprimer de votre communauté, voire avertir le manager Construction21 pour faire supprimer son compte de la plateforme.